



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR CONSTITUER LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES « ÉVALUATION DE L'IMPACT DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ECSI) ».



Votre organisation est membre d'Educasol ou du F3E ?
Vous êtes un-e acteur·trice de l'ECSI en France ?
Vous êtes ou avez été chargé·e d'évaluer vos actions d'ECSI ?
Vous souhaitez partager vos expériences et savoirs faire dans le
domaine de la mesure de l'impact et des effets de l'ECSI ?
Vous êtes motivé·e par la rencontre et l'apprentissage entre pairs ?
Alors, cet appel vous concerne !

LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE : UN PROJET D'APPRENTISSAGE COOPÉRATIF

Les réseaux Educasol et F3E ont le plaisir de lancer un projet d'expérimentation et de capitalisation des pratiques d'évaluation des effets et des impacts des actions d'ECSI menées principalement par leurs membres.

L'objectif de cette communauté de pratiques sur l'impact de l'ECSI est de produire des apprentissages coopératifs sur la base des pratiques des participant·e·s.

Il s'agira tout le long de cette communauté de pratiques, qui s'étendra de septembre 2019 à septembre 2020, de capitaliser au fil de l'eau les savoirs échangés afin de nourrir la réflexion du secteur sur les enjeux de la mesure de l'impact de l'ECSI.

À QUI S'ADRESSE CET APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT ?

En priorité, cet appel s'adresse aux membres des réseaux Educasol et F3E. L'appel permettra

de constituer un groupe de contributeurs·trices, praticien·ne·s de l'ECSI avec une expérience de l'évaluation des effets et de l'impact. Les membres de la communauté partagent l'approche de l'ECSI telle que développée dans la charte Educasol. C'est la référence commune évoquée lors des ateliers préparatoires à cette communauté de pratiques.

Les contributeurs·trices peuvent être bénévoles, salariés, élus, volontaires de structures - associatives, de collectifs (RRMA, réseaux, etc.), et/ou de collectivités territoriales. Les participant·e·s à la future communauté de pratiques exercent des fonctions d'animateur·trice, d'enseignant·e, de chargé·e de mission ECSI, de responsable de programme d'ECSI, d'animateur de réseau...

La communauté de pratiques pourra s'ouvrir à des moments clés à des intervenant·e·s extérieur·e·s afin d'échanger et d'apporter des regards spécifiques (bailleurs, cabinet de consultant·e·s, chercheur·se·s). Les réseaux (ECSI, éducation populaire, réseaux régionaux multi acteurs, etc.) et plateformes sont encouragés à participer pour favoriser la diffusion des apprentissages.

AXES DE TRAVAIL ET MÉTHODOLOGIE DE LA COMMUNAUTÉ DES PRATIQUES

Les axes de travail suivant ont été élaborés avec les acteurs-trices de l'ECSI dans le cadre d'ateliers préparatoires à la C.P.

Axe sur le changement sociétal :

- Établir des liens entre actions d'ECSI et enjeux sociétaux. Un accent sera mis sur les actions d'évaluation des ODD.
- Faciliter la participation des publics à la construction et/ou à la conduite de l'action de mesure des effets et de l'impact.

Axe sur les parties prenantes :

Créer une culture partagée de l'intérêt de l'évaluation au sein de la structure ou du réseau ; Comment opérationnaliser les dispositifs de suivi-évaluation et d'évaluation afin de les rendre plus efficaces, pertinents et efficients ? Solliciter la participation des parties prenantes dont les publics, dans la mesure des effets de l'action, y compris sur le court terme.

Axe sur l'accompagnement :

- Comment accompagner les acteurs-trices de l'ECSI afin d'adapter les formats et la temporalité de l'évaluation aux contraintes et aux spécificités des publics ?
- Comment intégrer des questionnements évaluatifs par petites touches, dans les temps d'animation ? Intégrer la démarche évaluative dans le déroulement du projet, mettre à profit les espaces afin de ne pas alourdir la démarche évaluative.

Axe sur les points de méthode

- Former les membres de son réseau ou de son collectif à l'évaluation de l'impact, par l'échange d'expérience ; Comment faciliter l'apprentissage organisationnel grâce à l'échange entre pairs ou l'apprentissage coopératif ?
- Faciliter l'entrée dans l'évaluation à petits pas. Comment faire évoluer son action grâce à un processus d'évaluation adapté à sa structure ?

LES MODALITÉS DE RÉALISATION

La communauté de pratiques se réunira sur trois journées non consécutives et maintiendra une communication à distance entre chaque séance. Le calendrier sera défini conjointement avec les membres et essaiera dans la mesure du possible de mutualiser les temps de rencontres et d'échanges déjà prévus par les membres dans le cadre de leurs activités propres. Des missions d'observation et d'échange entre pairs lors de ces activités, notamment dans les phases d'évaluation, sera encouragé.

- **Septembre 2019** : Envoi d'un questionnaire préparatoire afin de connaître l'état des lieux des pratiques d'évaluation d'impact en ECSI
 - Réunion de lancement de la CP, analyse des pratiques inspirantes d'évaluation, suivi-évaluation... apportés par les participant·e·s. Identification collective d'outils et de terrains d'expérimentation.
- **Décembre 2019** : Retour sur les expérimentations et les résultats, production des fiche de bonne pratiques, vidéos ou autre livrable permettant de partager les expériences inspirantes pour le secteur de l'ECSI.
- **Mars 2020** : Travaux des participant·e·s afin de produire des outils opérationnels permettant une évaluation en continue des actions de l'ECSI.
- **Septembre 2020** : présentation des livrables auxquels auront donné lieu les savoirs capitalisés lors de ces trois rencontres.

FACILITATION ET CAPITALISATION DE LA CP

Les séances et les échanges seront animés par Educasol, le F3E et les membres de la communauté de pratiques. Afin de coordonner la communauté de pratiques, un comité de pilotage sera mis en place avec des participant·e·s volontaires.

Les modalités (co-animation, lieux de rencontres, diffusion, etc) seront définies avec les futurs membres de la communauté de pratiques. Afin de continuer ses échanges entre les rencontres, la communauté se dotera d'un outil collaboratif issu d'un logiciel libre type google drive, wordpress, moodle ou autre accessible à toutes et à tous.

Une équipe de consultant-e-s accompagnera la communauté de pratiques afin de systématiser les apprentissages issus des rencontres et des expérimentations. L'équipe participera aussi à l'organisation méthodologique des rencontres afin de conserver la cohérence et le bon déroulement de la capitalisation des savoirs partagés.

Pour garantir cet objectif, l'apprentissage entre pairs, l'expérimentation, la systématisation et la diffusion des savoirs partagés par les membres de la communauté seront valorisés.

PRODUCTION COLLECTIVE : LES LIVRABLES

Les produits issus de la communauté de pratique seront destinés en priorité aux praticien-e-s de l'ECSI. Ils ont pour objectifs de diffuser des démarches méthodologiques ainsi que la culture de l'évaluation. Des produits à destination du grand public pour sensibiliser et gagner l'adhésion, ainsi que des supports de plaidoyer sont envisageables, en fonction des souhaits et objectifs ciblés par les membres de la CP.

Les produits pourraient prendre des formes variées telles qu'une cartographie des pratiques existantes, une infographie, un guide méthodologique, des modules de formation (distanciel - présentiel), podcast, support numérique vidéo, fiches de bonnes pratiques opérationnelles, théâtre forum (ex : clown réflexifs)... La forme des produits sera décidée avec les participant-e-s à la CP en fonction de ce qui est le plus adapté à ce secteur.

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

Si vous êtes intéressé-e, merci de répondre à cet appel à manifestation d'intérêt avant le 5 septembre 2019 auprès de Anne Kabore anne.kabore@educasol.org et Rodrigue Olavarría-Tapia r.olavarriatapia@f3e.asso.fr.

Pour favoriser la continuité de la démarche, la participation implique, pour chaque membre intéressé, un engagement sur l'ensemble du cycle : participation aux réunions, volonté de partager ses pratiques et problématiques, réactions éventuelles sur des documents de travail...

Pour favoriser le partage des apports de la démarche au sein des organisations impliquées et dans une logique de portage institutionnel, la participation implique, pour chaque membre intéressé, la désignation d'une personne référente qui suivra l'ensemble du cycle, ainsi qu'autant que possible d'un ou plusieurs suppléant membre de la même organisation en cas d'impossibilité pour la personne référente à participer à une réunion ou selon la valeur ajoutée de chacun-e sur les sujets qui seront abordés.

La participation à ce programme est gratuite pour les membres. Les frais d'animation et d'organisation (y compris les déjeuners pour les réunions d'une journée) sont pris en charge par Educasol et le F3E.

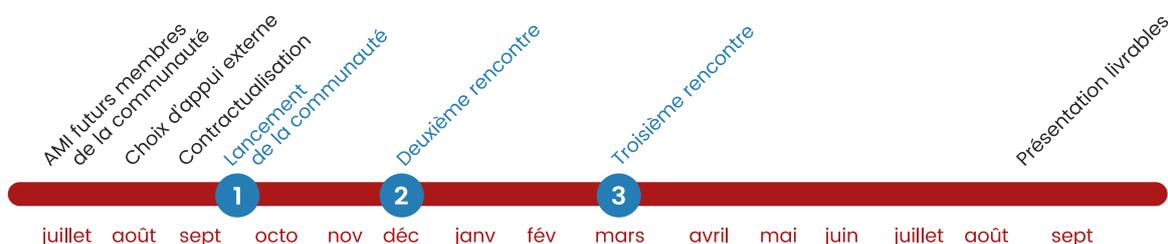


Pour répondre à cet appel à manifestation d'intérêt, nous vous remercions de bien vouloir envoyer un courriel de candidature, précisant :

- Votre structure et brièvement ses pratiques en suivi-évaluation, en évaluation et/ou en mesure des effets et des changements.
- En quoi les sujets abordés dans le programme intéressent votre structure ?
- La personne référente de votre structure qui suivra l'ensemble du cycle et son/sa suppléant-e

CALENDRIER PROVISOIRE DES PROCHAINES ÉTAPES CP ECSI

ligne du temps



C'EST QUOI UNE COMMUNAUTÉ DES PRATIQUES ?

Une Communauté de Pratiques est constituée par un groupe de personnes qui partagent les mêmes préoccupations et souhaits d'améliorations des pratiques d'évaluation d'impact mises en place au sein de leurs organisations. Ils-elles ont besoin de croiser des regards pour trouver des solutions et les tester. Les préalables d'une CP sont :

L'engagement mutuel

C'est une coopérative, l'animation est collective et se co-construit, il n'y a pas de relation hiérarchique. Les membres de la communauté de pratiques sont redevables les un-e-s envers les autres. Cet engagement mutuel se réalise autour de la co-animation par exemple, ou du co-pilotage ou de la co-expérimentation.

L'investissement collectif et individuel qui aboutit à la création de valeurs

Cette participation doit créer de la valeur pour qu'elle existe. Cela demande donc un investissement en termes de temps, de moyens, de ressources pour être sûr d'aboutir à une production (quelle que soit la forme que prendra cette production). Les apports, en général, sont d'ordre de la valorisation du temps investi par les participant-e-s et la mise en commun d'activités permettant de valoriser les acquis de la communauté.

La stabilité et la diversité des regards croisés : équilibre entre continuité et ouverture.

La CP n'est pas un groupe d'experts, c'est pourquoi les nouvelles expertises et expériences sont les bienvenues en son sein. C'est la volonté et la nécessité d'ouverture (croiser les regards). Toutefois la CP est aussi un groupe de travail qui a besoin de créer, de produire, d'avancer ensemble. Il faut donc en parallèle une stabilité du groupe d'où la nécessité d'avoir des moments entre les membres de la CP. Il y a donc nécessairement un équilibre à trouver entre ouverture et l'entre soi.

Espace de dialogue protégé qui favorise la bienveillance

La confiance favorise la culture du risque et de l'expérimentation.

Les membres de la CP se regroupent pour échanger, expérimenter, croiser leurs savoirs et savoir-faire. Il faut donc une grande confiance pour accepter de se dévoiler ainsi et permettre l'innovation, la prise de risque, le droit à l'erreur. La culture de l'échec doit être acquise et vécue positivement. Cela nécessite de travailler sur les postures des membres.

Pour conclure : la CP peut prendre plusieurs appellations et plusieurs formes. Elle repose sur de l'échange entre pairs et génère de l'apprentissage et du réseau. Elle s'apparente à une capitalisation au fil de l'eau.